



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Algérie

Question écrite n° 25417

Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson interroge M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation inquiétante en Algérie. En effet, depuis quelques jours, l'Algérie semble renouer avec une violence comparable à celle des années 1990. De plus, ces attentats font resurgir le spectre d'al-Qaïda. Il s'inquiète de ce retour à la violence et souhaiterait donc connaître les intentions du gouvernement afin d'instaurer une paix durable et de garantir la sécurité de tous les Algériens. Il s'inquiète également du sort de nos compatriotes et de la sauvegarde de nos intérêts en Algérie.

Texte de la réponse

En réponse à la question de l'honorable parlementaire, le ministère des affaires étrangères et européennes souhaite apporter les éléments de réponse suivants. Le ministère des affaires étrangères et européennes suit avec la plus grande attention l'évolution de la situation sécuritaire et des risques en Algérie. Le rôle du groupe salafiste pour la prédication et le combat, désormais rallié à la nébuleuse Al Qaeda sous le nom de « Al Qaeda au Maghreb islamique », fait l'objet d'un suivi particulier en raison des menaces qu'il a proférées à l'encontre des intérêts français. Ce suivi s'inscrit notamment dans le cadre de coopérations bilatérales fructueuses avec les services algériens, dans le domaine de la lutte antiterroriste. Notre ambassade à Alger ainsi que nos consulats généraux à Oran et Annaba entretiennent également des relations régulières avec les entreprises françaises implantées dans le pays. Par ailleurs, le ministère des affaires étrangères et européennes assure la mise en place et le suivi de dispositifs de prévention et de gestion des crises, concernant aussi bien les résidents que les Français de passage en Algérie : des plans de sécurité qui mettent nos postes diplomatiques et consulaires en mesure de faire face à un événement ou à une crise, quelle que soit son origine (terrorisme, événement politique ou social, séisme, crise sanitaire...) ; nos postes sont équipés de matériels de sécurité (réseaux radio, satellitaires notamment) ; des missions d'audit et de conseil en matière de sécurité sont organisées, afin d'aider nos postes à améliorer leur dispositif ; en cas de crise, ce ministère envoie si nécessaire une mission d'urgence pour aider le poste concerné ; ce ministère est en relations suivies avec toutes les entreprises qui emploient des expatriés dans les pays à risques, ainsi qu'avec le ministère du tourisme et les voyagistes. Il existe enfin des fiches « Conseils aux voyageurs » sur le site internet France Diplomatie (www.diplomatie.gouv.fr/voyageurs), régulièrement actualisées, qui donnent aux internautes toutes les informations nécessaires, notamment en matière de sécurité, sur les pays concernés. La fiche concernant l'Algérie fait l'objet d'un suivi particulièrement attentif.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25417

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 juin 2008, page 4978

Réponse publiée le : 29 juillet 2008, page 6543